



Édito

Sommaire

- 01 Éditorial Sommaire**
- 02 Promotions - nouveaux arrivés Actualités**
- 03 Nos métiers**
 - Carola Brault art-thérapeute à l'Impro Seguin
- 04 Dossier**
 - Retours d'expérience du premier confinement
- 06 Vie des établissements**
 - Notre site internet fait peau neuve
 - L'auto-détermination
 - MDPH Nouveau service en ligne
 - 100% santé Assurance Maladie
- 09 Loisirs et sports**
 - Les Drôles de Compères
 - Le film Hors Norme
- 09** ➤ Souvenirs du confinement et des vacances :
Les foyers Domus

Confinés par deux fois en 2020. Avec des modalités différentes, mais chaque fois il a fallu vivre avec des règles sanitaires contraignantes.

Cela a bien sûr affecté les personnes handicapées, mais aussi les professionnels qui ont dû à chaque fois s'adapter et se renouveler pour assurer et gérer des situations individuelles ou collectives, inconnues jusqu'alors.

L'effort a été important et souvent déstabilisant.

Mais les situations difficiles et exceptionnelles, sont aussi l'occasion de mesurer l'engagement de chacun, l'esprit d'innovation et de solidarité des équipes.

Avec beaucoup de satisfaction nous avons pu constater qu'Apogei 94 cultivait avec succès ces valeurs.

D'une façon générale, cette période a aussi permis un travail plus serré et plus coordonné avec les familles, par téléphone ou en visio, ce qui s'est révélé être une véritable richesse.

C'est toute l'ambiguïté de ce confinement, conçu tout d'abord pour isoler, et qui en fait a généré des contacts plus riches que dans un fonctionnement ordinaire.

Par ailleurs Apogei 94 a su développer les partenariats efficaces pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées avec le Conseil Départemental, l'ARS, la MDPH, les Mairies, le secteur de la santé, mais aussi avec les autres établissements médico-sociaux du département.

Encore bravo et merci à tous pour tout ce que vous avez fait en 2020 !

Nous espérons bien sûr que la nouvelle année 2021 sera plus facile et que la pandémie régressera grâce au respect collectif des mesures sanitaires dans un premier temps, relayé ensuite par les campagnes de vaccination. Espérons, mais restons vigilants !

Le Comité de rédaction de Trait d'Union vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année 2021 à chacun d'entre vous, personnes en situation de handicap, familles et professionnels d'Apogei 94, vœux de bonne santé tout d'abord, mais aussi vœux de réussite dans vos projets personnels, familiaux ou professionnels.

Le Comité de rédaction

**Patrick Galbourdin,
Danielle Nedey,
J-Pierre Bobillot,
Michel Cheval**

ACTUALITÉS

Jean-Baptiste de VAUCRESSON, nouveau Directeur Général d'Apogei 94.



Jean-Baptiste de Vaucresson a construit sa carrière dans le médico-social, d'abord à l'Adapei de la Mayenne où il a occupé différents postes, puis à partir de 2012 à l'Adapei du Territoire de Belfort où il a occupé la fonction de Directeur Général pendant 5 années.

Le Conseil d'Administration est heureux de l'accueillir parmi nous.

Un nouveau Président Adjoint à Apogei 94.

Paul GUIGNARD, papa d'une jeune adulte en situation de handicap accueillie au CAJ Coffignal, a été élu Président Adjoint du Conseil d'Administration au mois de septembre. Il était déjà largement investi dans les instances de l'Association, notamment au sein des Commissions Permanentes du Conseil.

Un forfait Améthyste pour les bénéficiaires de l'AAEH

Le Conseil départemental élargit l'accès au forfait Améthyste pour les jeunes bénéficiaires de l'Allocation d'Education des Enfants Handicapés (AAEH), résidants dans le Val-de-Marne, pour le rendre accessible à celles et ceux qui ne seraient pas éligibles au forfait Imagine R Junior.

Les jeunes bénéficiaires de l'AAEH, âgés entre 11 et 19 ans, ou âgés entre 4 et 10 ans et qui ne seraient pas scolarisés ou scolarisés dans un établissement non reconnu par l'Education Nationale, pourront ainsi bénéficier d'un forfait Améthyste de 25 € par an.

Suppression de l'imposition du dédommagement familial dans le cadre de la PCH

Revendication forte de l'Unapei depuis plus de 12 ans, le dédommagement familial perçu par les aidants dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH) ne sera plus soumis à l'impôt sur le revenu ni aux prélèvements sociaux à partir de janvier 2021.

Cette mesure a été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 25 octobre dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS).

Le programme de formation Aidants 3.0 pour les familles adhérentes Unapei

Dans le cadre de son Fond d'Urgence Covid 19, l'Unapei lance une nouvelle initiative destinée aux familles. Le programme Aidants 3.0 consiste à former et accompagner à distance des aidants familiaux dans la découverte et l'utilisation d'outils numériques au domicile pour développer l'autonomie, les apprentissages et les loisirs du membre de leur famille en situation de handicap.

Mobilité / promotion interne

Mme Kwissal HALFALLAH OULD AMI

Psychologue à l'IME des Bords de Marne depuis le 02/09/2020

Mme Carole ROMIEU

Cheffe de service à l'IME des Joncs Marins est également responsable qualité au siège

Nouveaux arrivés



Mme Réjane SILARD-LESUFLEUR

Directrice des accompagnements

Mme Marie-Aix SAVINAUD

Directrice Administration et Finances

Mme Annie BERNARD

Cheffe de Service Educatif à la MAS des Oliviers

Mme Viviane SHARIFI

Médecin au FAM de Rosebrie

M. David BRY

Chef de Service Educatif aux Résidences de Rosebrie

CAROLA BRAULT

Art-thérapeute à l'Impro Seguin du Kremlin-Bicêtre

« Dans ce travail, les difficultés se dépassent dans une problématique commune à tous, celle de la transcendance de nos limites. »



« Quel est votre parcours professionnel ? »

Avec un Master 2 de Gestion des Entreprises, j'ai été cadre dans deux groupes internationaux. Dix ans dans la mode et 7 ans dans l'industrie chimique. Et quelques années dans la verrerie et la décoration. Je pratique la peinture et j'expose. Pour articuler l'art à mon expérience professionnelle j'ai fait une formation à l'Institut National d'Expression de Création, d'Art et de Transformation (INECAT-Paris) qui m'a permis d'être responsable de l'Atelier d'art-thérapie de l'IMPro. Après 9 années de pratique, voulant transmettre mon expérience, j'ai fait un *Mémoire de Recherche en art-thérapie*, validé par un jury de professionnels (neuro psychiatres, psycho pédagogues, psychologues, directeurs d'autres centres de formation et d'art-thérapeutes).

Qu'est-ce que l'art-thérapie ?

C'est un accompagnement **qui aide les jeunes à devenir plus autonomes et plus inventifs grâce à un travail sur la création originale**. Elargir leurs compétences transversales (en classe et dans les autres ateliers) augmente l'estime de soi et favorisera plus tard leur mobilité vers différents métiers.

À l'IMPro l'art-thérapie fait partie des Soutiens thérapeutiques et de soin (avec le médecin psychiatre, le psychologue et la psychomotricienne). Le cadre de l'atelier comporte le respect physique et verbal de soi, des autres et des productions. Un regard bienveillant, le non-jugement et l'engagement du jeune. Idéalement, dans les séances de 01h30/semaine, 3 à 4 jeunes travaillent individuellement leur projet.

Plusieurs techniques sont utilisées : peinture, feutres, collages sur différents supports. Les techniques sur ordinateur (transformation d'images, mise en forme de BD...) et mini sculptures en bois et décors pour l'Impro. Des **sorties artistiques pluridisciplinaires** ont été créées pour soutenir leur processus créatif et les sensibiliser à l'art des autres. **Cela permet une ouverture vers l'extérieur et de sociabiliser comme tout un chacun, par le biais de l'art. C'est aussi valorisant pour entrer dans le monde du travail et certains métiers** (restauration, espaces verts, couture, esthétique, beauté ...)

Les jeunes deviennent auteurs de leurs productions. Ils découvrent ce qu'ils sont capables de faire et comptent davantage sur eux-mêmes pour trouver leurs propres solutions. »

Propos recueillis par
Patrick GALBOURDIN
Administrateur

Paroles des jeunes :

- « Je suis parti de rien et j'ai fait un truc de ouf » Nicolas
- « J'ai découvert qu'on ne peut pas demander l'impossible à la matière. J'aime les sorties en art-thérapie » Yassine
- « Ce qui m'a marqué c'est qu'on peut travailler l'équilibre avec un contrepoids » Margot
- « J'ai été surpris de ce qu'on peut créer avec des matériaux bruts » Rudy

Retours d'expérience du Entretien avec Olivier Bernier, chef de

« Capitaliser sur nos acquis et s'ouvrir à une évolution des accompagnements

Le premier confinement de la crise sanitaire Covid du 16 mars au 10 mai 2020 a imposé aux professionnels de réinventer de nouveaux fonctionnements pour les enfants et adolescents qu'ils accompagnent, ceux-ci étant confinés au domicile de leurs parents.

Ce fut une expérience inconfortable pour tous, les enfants et leurs parents tout d'abord, mais aussi pour les professionnels qui ont dû réinventer leurs pratiques. Ce fut également la source de nouvelles démarches et de nouvelles ouvertures sur lesquelles nous pourrons très certainement capitaliser.



premier confinement. service à l'IME des Joncs Marins.

pour les enfants et pour les adolescents ».

Cette période a été riche humainement avec des professionnels très investis et source de propositions innovantes, ce qui a permis de maintenir des accompagnements à distance en utilisant les moyens de communication disponibles ;

- Le téléphone tout d'abord pour maintenir régulièrement le lien
- La visioconférence lorsque cela était possible
- Le passage au domicile de l'enfant ou encore au pied de son immeuble lorsque cela était nécessaire.

L'IME a également utilisé des supports papiers en distribuant des boxes avec des contenus spécifiques pour chaque enfant pour continuer à travailler la socialisation, l'autonomie, les compétences cognitives, le scolaire et même le sport.

Des ordinateurs ont été prêtés aux enfants lorsque cela était indispensable.

Cela a eu bien sûr pour conséquence de mettre en évidence des situations complexes avec des parents pouvant également être en difficultés et il a donc fallu adapter les accompagnements du jeune et aussi de la famille.

Le travail en partenariats s'est également renforcé pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées avec L'ARS, la MDPH, les Mairies, mais aussi avec les autres établissements médico-sociaux ou de santé.

D'une façon générale, cette période a permis un travail plus serré et plus coordonné avec les familles ce qui s'est révélé être une véritable richesse. C'est toute l'ambiguïté de ce confinement conçu tout d'abord pour isoler et qui en fait a généré des contacts plus riches que dans un fonctionnement ordinaire.

Cela prend bien sûr encore plus de sens dans le cadre d'un travail en partenariat avec des réseaux pour répondre ensemble et de façon concertée à plusieurs problématiques d'accompagnement et de suivi des enfants.

Ces partenariats, incluant la famille elle-même, peuvent s'envisager avec les autres établissements spécialisés du territoire, ou avec un réseau médical et paramédical, ou encore avec les mairies et avec les clubs de loisirs pour faciliter l'inclusion sociale...

Ces partenariats devront aussi inclure les écoles et les enseignants en utilisant les dispositifs déjà prévus mais encore très peu utilisés (exemple des Unités d'Enseignements dans

l'Ecole avec le travail conjoint des professeurs avec des professionnels du médico-social).

Les IME sont donc amenés à se décloisonner en travaillant entre les structures d'Apogei 94 et avec les autres partenaires indispensables pour accompagner les enfants et leur famille avec l'objectif de la meilleure inclusion dans le contexte existant.

Le partenariat avec des centres de loisirs

Il part du besoin d'y faire participer les enfants en situation de handicap pour leur ouvrir cette dimension inclusive.

Nos professionnels sont en capacité de participer à cette démarche d'inclusion en y apportant leur savoir-faire.

Les IME pourraient aussi accueillir d'autres enfants dans leurs locaux lorsqu'ils sont inoccupés le weekend, le mercredi ou pendant les congés scolaires.

Ces partenariats avec des centres de loisirs sont à organiser au plan local mais leur utilité est une évidence.

L'accompagnement individualisé de chaque enfant en situation de handicap doit également se concevoir jusqu'à sa situation de jeune adulte ce qui implique de bien préparer les transitions et son passage en Centre d'Accueil de Jour ou dans le monde du travail que ce soit en milieu ordinaire ou au sein d'un ESAT.

Cela suppose un travail de la part des professionnels de l'IME en relation avec les autres établissements (visites, stages, préparation à l'autodétermination).

De la même façon la question de son futur lieu de résidence doit aussi se préparer même si le temps n'est pas exactement le même.

En conclusion, la période du confinement est à l'évidence la source de nouvelles démarches et de nouvelles ouvertures sur lesquelles nos associations et nos établissements pourront très certainement capitaliser en s'associant dans l'action et en développant les réseaux indispensables avec tous nos partenaires et en partageant des regards différents, valorisants les capacités des enfants accompagnés par tous.

www.apogei94.com

Le site internet de l'association fait peau neuve et se transforme en profondeur pour répondre au nouveau contexte et être plus proche des internautes : adhérents, familles, partenaires ainsi que de tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour soutenir la cause et le combat des personnes handicapées.



La Commission Communication d'Apogei94 a entrepris en 2020 de moderniser en profondeur le site de l'association qui avait été créé en 2017.

Les travaux de conception et de réalisation ont été menés sur plusieurs mois, pendant les deux confinements, avec la société Marnat déjà à l'origine de la première version.

Plusieurs objectifs poursuivis dès le départ :

- Améliorer la lisibilité et faciliter la navigation des visiteurs en simplifiant les accès et la circulation, notamment en mettant mieux en valeur sur la page d'accueil la richesse des informations avec plusieurs points d'entrée pour y accéder.
- Compléter le catalogue des pages proposées par un nouvel onglet « vos droits », l'objectif étant d'apporter sous une forme synthétique toutes les informations utiles en réponse à cette question essentielle.
- Faciliter les recherches en regroupant toute la documentation utile y compris la revue Trait d'Union sur une seule page avec la possibilité de télécharger chacun des documents.
- Enrichir la présentation de la page « nous soutenir » pour un élargissement de notre base associative avec de nouveaux militants et de nouveaux adhérents. Celle-ci est complétée par une présentation de notre Fonds de Dotation « Agir Handicap 94 ».

Ce dernier objectif est devenu possible par la **mise en œuvre opérationnelle de la recherche de mécénats d'entreprises**, principalement auprès

de nos fournisseurs et de nos clients, à qui nous proposons :

- de participer à des projets portés par le fonds de dotation,
- de bénéficier d'un partenariat dans le cadre d'une convention.

Il est important de noter que nous pouvons maintenant recevoir directement des dons en ligne de personnes physiques avec paiement sécurisé par carte bancaire.

Les premiers dons sous cette forme sont arrivés fin novembre et ils permettront la réalisation des premiers projets déjà identifiés de l'association.

Rappelons également **la rubrique phare déjà existante et qui connaît un grand succès « offres d'emploi »**. Nous y faisons en effet apparaître toutes nos offres et c'est une des rubriques les plus fréquentées du site.

Pour conclure, nous souhaitons la plus grande ouverture possible pour ce site.

Aussi, n'hésitez pas à nous écrire par mail et à nous communiquer les informations que vous souhaitez partager et que nous pourrions publier dans notre rubrique « actualités ».

Danielle NEDEY,
Responsable Communication



UNE ASSOCIATION FAMILIALE, ENGAGÉE ET MILITANTE

L'autodétermination : un élément clé d'inclusion de la personne en situation de handicap intellectuel

L'autodétermination, facteur primordial de l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles, est sujet à réflexion pour les familles et les professionnels. Permettre aux personnes en situation de handicap de choisir leur voie et de vivre leur vie est le défi de toute la société.

Définition

L'autodétermination a été définie comme la capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées, de se sentir à l'origine de son comportement, attitude qui favorise l'épanouissement de la personne.

Attention à ne pas confondre autodétermination avec autonomie. En effet, l'autonomie concerne seulement la possibilité d'effectuer, sans aide, des tâches de la vie quotidienne.

Cette capacité à diriger sa vie, à faire des choix en conscience et en assumer les responsabilités est-elle à la portée de personnes en situation de handicap intellectuel ?

Mes envies, mes souhaits, mon choix, ma décision.

Essayer, réussir. Ne pas réussir mais sans regret d'avoir essayé.

Quelques exemples :

- J'aimerais aller au cinéma avec des amis et sans être accompagné.
- Je voudrais préparer mon repas.
- Mon souhait est d'habiter seul dans mon propre appartement
- Je souhaite travailler dans les espaces verts.
- J'ai envie d'être comme tout le monde et de travailler dans le milieu ordinaire. Je veux faire un stage.

La réponse relative à la capacité est bien sûr positive même si elle suppose une lecture adaptée selon que l'on se trouve dans un CAJ, dans un Foyer, dans un ESAT, dans un IME ...

Elle suppose, aujourd'hui encore, des préalables :

- Cela nécessite de pouvoir en faire l'expérimentation, de pouvoir se tester en prenant les risques inhérents à toute éducation et en fonction bien sûr de ses capacités.

- Cela doit se faire avec l'accompagnement des professionnels qui sont les garants d'une expérimentation libre mais raisonnée (et raisonnable).

Ce processus passe par la parole et par l'échange ; les personnes handicapées doivent pouvoir exprimer leurs interrogations et leurs besoins.

- Cela implique aussi de faire évoluer nos comportements au quotidien et sur tout sujet pour donner le cadre d'une véritable éducation. Cela ne doit pas non plus se cantonner à la seule préparation du projet personnalisé une fois par an.

Toutes ces réflexions concernent aussi l'environnement parental lorsqu'il est présent, en ce qu'il intervient également dans le processus éducatif.

En conclusion, le débat sur l'autodétermination invite tous les acteurs à adapter leurs postures d'accompagnement et l'environnement des personnes en situation de handicap .C'est ainsi que nous progresserons vers une société plus inclusive !

L'expérience Nous Aussi

L'association française des personnes handicapées intellectuelles "Nous Aussi", résume bien le concept de l'autodétermination dans son slogan "Rien pour nous sans nous".

Les adhérents sont des personnes handicapées intellectuelles qui ont pour objectif de se rencontrer et d'échanger de manière régulière afin de faire bouger les lignes pour que les décisions les concernant soient prises par eux.

Une section de Nous Aussi « Joinville – Saint Maur » existe dans le contexte d'Apogei 94 et compte une quinzaine de membres.

MDPH : NOUVEAU SERVICE EN LIGNE



Désormais vos demandes à la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Val-de-Marne peuvent se faire en ligne.

Pour rappel, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a pour rôle de vous informer de vos droits, des aides auxquelles vous pouvez prétendre. Elle soumet vos demandes à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui prend la décision d'attribuer des prestations et d'orienter la personne handicapée.

Vos démarches peuvent maintenant être effectuées directement en ligne sur le site internet de la MDPH, 24 heures sur 24 (1). Comment devez-vous faire ?

Il vous suffit, lors de votre inscription, de créer un compte avec une adresse mail et un mot de passe. A partir de ce compte, vous pouvez ainsi transmettre vos demandes et les documents nécessaires au bon traitement du dossier.

Quelles sont les démarches concernées ? Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) - Allocations

aux adultes handicapés (AAH) - Carte mobilité inclusion (CMI) mention « invalidité » « priorité » « stationnement » - Orientation vers un établissement ou service médico-social (ESMS) - Prestation de compensation du handicap (PCH) - Renouvellement d'allocation compensatrice (ACTP ou ACFP) -Projet personnalisé de scolarisation, parcours et aides à la scolarisation -Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) etc...

Lorsque votre dossier est complet, il est traité comme auparavant lorsqu'on l'envoyait par la Poste et on vous envoie un accusé de réception que vous devez conserver. Il comporte votre numéro de dossier.

(1) Pour faire une demande en ligne : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/94>

Patrick GALBOURDIN
Administrateur

100% SANTÉ : Faciliter l'accès aux soins et aux équipements auditifs, optiques et dentaires



Des soins et un large choix d'équipements de qualité pour tous, 100% remboursés.

La réforme 100% Santé propose un ensemble de prestations de soins et d'équipements identifiés dans un panier spécifique pour trois postes de soins : audiologie (aides auditives), optique (lunettes de vue) et dentaire (prothèses dentaires). Ces paniers intègrent un large choix d'équipements de qualité qui seront pris en charge intégralement, sans frais supplémentaire à la charge de l'assuré.

L'offre 100% Santé, que ce soit en audiologie, en optique ou en dentaire, sera accessible à tous les Français bénéficiant d'une complémentaire santé **responsable*** (soit actuellement 95% des contrats vendus sur le marché) ou de la Complémentaire santé solidaire (CSS). Les bénéficiaires de cette protection bénéficieront du 100% Santé en audiologie et en dentaire dès cette date et du 100% santé optique au 1er janvier 2020. Tous les équipements qui composent le panier 100% Santé seront pris en charge intégralement par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.

Les assurés qui choisiront les soins du panier 100% Santé n'auront donc plus de frais à leur charge. Mais les Français qui le souhaitent auront

la possibilité de choisir d'autres équipements en dehors de l'offre 100% Santé.

Les paniers de l'offre 100% Santé ont été définis par les professionnels de santé concernés, l'État, l'Assurance Maladie, les complémentaires santé et les fabricants des dispositifs pour proposer un large choix de produits de qualité et répondre aux attentes de chacun.

Une réforme majeure par étapes entre 2019 et 2021

Cette réforme se déploie progressivement depuis janvier 2019. **Les assurés vont pouvoir bénéficier de paniers de mieux en mieux remboursés jusqu'au remboursement total, sans reste à charge, en 2021** dans les 3 secteurs concernés.

* Concrètement, près de 95% des contrats sur le marché sont aujourd'hui responsables : en cas de doute, n'hésitez pas à interroger votre complémentaire santé. Un contrat est dit responsable notamment lorsqu'il ne fixe pas les cotisations en fonction de l'état de santé des assurés, et qu'il assure une couverture complémentaire minimale (ticket modérateur, forfait journalier illimité...).

Les drôles de comperes et le theatre participatif

Les Drôles de Compères, une troupe de théâtre composée de personnes handicapées mentales, ont développé une approche peu commune pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap. En effet, la troupe propose des théâtres participatifs dans des lieux publics et des entreprises.



Metteur en scène
Mehdi NTOLA



Comédien
Kévan SOARES



personnes du public à jouer avec eux. A travers la convivialité et l'échange, les comédiens partagent un moment de plaisir avec les spectateurs. Ce théâtre de l'humour se joue essentiellement dans les restaurants, les écoles, les médiathèques etc.

- Le théâtre de l'emploi: le principe est de faire jouer les comédiens sur des scénarios préparés devant un public de salariés d'entreprises. Au cours de cette représentation, la troupe montre à ce public les difficultés de communication vis à vis des personnes en situation de handicap. Elle demande ensuite à cette assistance de relever les problématiques soulevées et d'y apporter des solutions interprétées par la suite par les comédiens.

Depuis le lancement de ces théâtres, la troupe a pu intervenir dans un restaurant (Choses promises), plusieurs fois à la mairie de Saint-Maur (sur la semaine du handicap et pour des enfants de centres de loisirs sur le thème de l'autisme), une entreprise (Valéo), une administration publique régionale (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie), une autorité administrative indépendante (Le Défenseur des Droits) et un Forum de l'emploi (Forum de l'emploi à Bondy).

Medhi Ntola

Qu'est-ce qu'un théâtre participatif ?

Le théâtre participatif est une représentation théâtrale en interaction avec le public. La troupe propose deux types de théâtre:

- Le théâtre de l'humour: le principe est de faire jouer les comédiens en improvisant à partir des informations données par le public (description des personnages, de la situation et cadre de l'environnement). Également, ils invitent quelques

Autisme, on en parle !

L'immense succès du film « Hors Normes » réalisé par le duo Toledano-Nakache ne pouvait nous laisser indifférents. APOGEI 94, association familiale, engagée et militante, partage depuis de nombreuses années le combat de ces personnes avec autisme et de leurs familles en inscrivant son action dans des campagnes de sensibilisation, mais également dans ses établissements par des formations pour les professionnels et pour les familles.

Ce film, émouvant et fort, s'est emparé courageusement du sujet sensible de la prise en charge des adolescents atteints d'autisme sévère par des jeunes des quartiers, deux mondes rencontrant chacun des problèmes d'insertion face aux peurs et aux préjugés de l'ensemble de la société.

Le 23 janvier 2020 dernier, de très nombreux acteurs locaux (représentants du Conseil départemental, de l'ARS, de la MDPH, professionnels des associations locales dédiées à l'autisme, membres de l'éducation nationale, maires, professionnels de santé, famille, etc.) ont répondu à notre invitation au cinéma Le Lido de Saint-Maur.

C'est donc devant 300 personnes que Stéphane Benhamou (le Silence des Justes) et Daoud Tatou (Le Relais Ile de France) ont pris la parole et animé notre débat, suite à la projection

du film. Ils nous ont raconté leur combat depuis presque 30 ans. Un combat de tous les instants pour accueillir dans leurs murs celles et ceux dont personne ne veut, celles et ceux qui demandent un accompagnement important et rapproché. Un combat aussi pour les faire sortir de ces mêmes murs, en accompagnant leur parcours si cela est possible, vers l'objectif ultime : l'inclusion en milieu ordinaire.

Pour APOGEI 94, au-delà des réponses institutionnelles, le futur défi est bien de construire ensemble, en mutualisant nos ressources avec tous nos partenaires (secteurs médico-sociaux, sanitaires, éducation nationale, mairies, politiques engagés) une meilleure prise en charge des personnes autistes dans notre département et de pouvoir accompagner les personnes aujourd'hui sans solution.

Les foyers domus a l'honneur

En cette année très difficile pour tous, nous ne pouvons, en raison de la situation sanitaire, vous présenter les fêtes de fin d'année dans les établissements d'Apogei 94. Nous avons donc pensé mettre à l'honneur les personnes accompagnées dans les services des foyers Domus, lors du premier confinement puis durant la période d'été.

Le premier confinement :

Comme vous pourrez le voir, les personnes ne sont pas restées inactives durant cette période. Une bonne recette pour ne pas s'ennuyer ?

Tout d'abord l'effort



Le sport



La pétanque



Le jardinage



Le coloriage

Les sorties en plein air



Et enfin ... le réconfort



Les courses



La cuisine



Pour finir par le repas



Et un moment important dans la vie des personnes accompagnées confinées dans les établissements, les chocolats de Pâques offerts par l'Action Familiale

La période estivale et les sorties :



Juillet 2020 : Les deux transferts du service appartements dans la baie de Somme



Juillet 2020 : les sorties du Centre d'Accueil de Jour à Nigloland



Juillet 2020 : Le Centre d'Accueil de jour au jardin d'acclimatation



Le 4 août 2020 : Le Centre d'Accueil de Jour dans une cueillette de Seine et Marne



Le 5 août 2020 : Le Centre d'Accueil de Jour au musée Grévin à Paris



Le 17 août 2020 : Le Centre d'Accueil de Jour au parc des félins

Souvenirs confinement et vacances foyers Domus



Le 19 août 2020 : Le Centre d'Accueil de Jour au château de Versailles

Le 20 août 2020 : Le pique-nique du foyer à la tour Eiffel



Août 2020 : Le Centre d'Accueil de Jour à Deauville

Août 2020 : Le Centre d'Accueil de Jour sur le bateau-mouche



Août 2020 : Le foyer dans un gîte avec piscine près d'Auxerre